

**CALENDRIER DES PROCHAINES OPERATIONS**

OBJET	TEXTES	CANDIDATURE	DATES LIMITES DE CANDIDATURE
<p><b>Tableau d'avancement à la classe exceptionnelle du corps des professeurs des écoles – campagne 2021.</b></p> <p><b>Personnels concernés: professeurs des écoles hors classe.</b></p>	<p>Décret n° 90.680 du 1<sup>er</sup> août 1990 modifié, relatif au statut particulier des professeurs des écoles.</p> <p>Bulletin officiel spécial n° 9 du 5 novembre 2020 relatif aux lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.</p>	<p><b>A compter de cette campagne il n'y a plus de candidature à effectuer, vous avez la possibilité d'enrichir votre CV sur l'application i-prof.</b></p>	<p><b>23 juin 2021</b> – envoi du mail de recevabilité ou de non recevabilité du dossier (cf document « conditions d'accès – procédure)</p> <p><b>23 juin 2021 au 7 juillet 2021</b> délai de rigueur - les personnels dont le dossier a été traité comme irrecevable peuvent faire l'envoi de pièces justificatives pour le réexamen de leur dossier (cf document « conditions d'accès – procédure)</p>